ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2027 - (N° 3211)

N° AS416

AMENDEMENT

présenté par
M. Califer, M. Mickaël Bouloux, Mme Godard, M. Baptiste, M. William, M. Potier, M. Delautrette, M. Simion, Mme Bellay et M. Echaniz

---

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 25, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.